

## COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

Du 29 mai au 5 juillet 2023

### LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Tout document  
mentionnant  
mon numéro fiscal  
et celui de mon  
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte  
**ÉduConnect**  
ou  
→ mes codes pour  
me connecter  
via **FranceConnect**  
Plus d'informations au verso



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

### LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte ÉduConnect ou  **FranceConnect** sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Je clique sur "Mes services / Bourse de lycée" et j'arrive sur le service.

- 2 Je fais une demande pour :
  - mon enfant qui est en 3<sup>e</sup> en collège et qui sera en lycée public à la rentrée 2023 ;
  - mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](https://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



## ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

### À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT).

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

- 1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du lundi au vendredi de 8h à 20h  
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)